

PV de la réunion du comité directeur du comité rink hockey du 13 janvier 2013

Adopté à l'unanimité par vote électronique

Présents : Dan Mortreux, Philippe Aubre, Jean Luc Bedouet, Xavier Bleuzen, Michel Debrouver, Lucile Le Borgne, Jean François Malard, Thierry Mandin, Flora Michoud-Godard, Franck Narce, Alain Nouette, Philippe Sambourg, Diana Savreux, Michel Voltzenlugel.

Absents excusés : Sébastien Balutaud, Claude Goudy, Jean Guédon, Didier Laroche.

Invité l'après midi : Hervé Lallement (DTN).

I – Ouverture de la réunion

A 10h45 le président, Dan Mortreux, ouvre la séance.

Il demande un volontaire pour être secrétaire de séance. Lucile le Borgne se propose et cela est adopté.

Puis Dan Mortreux demande à chaque membre de se présenter.

Dan Mortreux propose de soumettre au vote la proposition d'organigramme qu'il a expédié par mail.

Diana Savreux demande, qu'au préalable, elle puisse revenir sur l'AG de décembre et souhaiterait que le mode de fonctionnement du comité directeur soit précisé. Elle fait part de sa surprise en arrivant à cette AG d'apprendre que des consignes de voter contre Lucile Le Borgne, Michel Beaudic et Diana Savreux auraient été données. Elle informe que Michel Beaudic, Marie Françoise Cotten et Jean François Morin, suite à la découverte de ces consignes de vote, ont souhaité la rencontrer pour l'informer de leur décision de retirer leur candidature pour « contrer » ces consignes de vote et qu'elle n'a pas apprécié les remarques entendues à propos de leur décision de retrait de leur candidature. Elle précise que si elle s'est présentée à l'élection du comité rink hockey c'est pour y travailler avec tous les élus et apporter ses compétences. Elle propose que Lucile le Borgne soit proposée au poste de secrétaire générale adjointe et au bureau du comité, vu les compétences qu'elle a acquises, le travail qu'elle effectue et qu'elle ne soit pas mise « au placard ». Elle propose aussi la création d'une commission haut niveau.

Dan Mortreux répond qu'il n'a pas donné de telles consignes pour le comité rink hockey, mais qu'il a seulement donné des consignes pour l'élection du CA de la FFRS : de voter pour les candidats qui s'étaient déclarés pour soutenir la candidature de Xavier Faça à la présidence de la FFRS et de voter contre les autres candidats, dont Lucile Le Borgne.

Michel Voltzenlugel, Franck Narce et d'autres élus interviennent en disant n'avoir pas reçu de « consignes de vote ».

Franck Narce intervient en disant avoir construit des liens d'amitiés tant avec Dan Mortreux qu'avec Lucile Le Borgne, avoir eu connaissance des tensions grandissantes entre Lucile et Dan depuis le CD de juin 2012, avoir proposé à plusieurs reprises son aide pour tenter d'apaiser les choses et de retrouver une confiance permettant de travailler ensemble pour le rink hockey, persuadé que notre sport a besoin des deux personnes. Si Dan Mortreux ne lui a pas caché sa difficulté à travailler avec Lucile Le Borgne, celui-ci ne lui a jamais donné consigne de rayer quelque nom que ce soit dans le vote lors de l'AG de décembre 2012.

Michel Debrouver est également intervenu en précisant que Dan Mortreux lui avait demandé d'intégrer le comité rink hockey pour travailler dans la commission communication et développement, que celui-ci lui avait également précisé qu'il ne souhaitait plus travailler avec Lucile Le Borgne. Par contre Dan Mortreux ne lui a pas soumis des consignes de voter contre Lucile Le Borgne ni contre Diana Savreux. Il précise que s'il s'est présenté à l'élection c'est à la demande de Dan Mortreux et qu'il s'est engagé auprès de lui, qu'il n'a pas intégré le comité directeur pour briguer une place de président de commission mais pour conduire au mieux les missions qui lui seront confiées et ce avec tous les élus, missions en liaison directe avec la commission communication et développement.

Jean François Malard intervient en disant qu'il faut qu'il y ait des discussions pour que le comité fonctionne, si un accord ne peut être trouvé par la discussion, on vote démocratiquement, et il précise que les décisions ne peuvent venir d'en haut. Il demande à Lucile Le Borgne quelle sera sa décision si elle n'est pas secrétaire adjointe et membre du bureau, une démission ? Une participation « passive » ? Elle répond que son intention n'est pas de démissionner et qu'elle assistera aux réunions physiques du comité directeur.

Xavier Bleuzen intervient aussi en disant qu'il partage l'avis de Jean François Malard et que l'on ne peut exclure des personnes qui pourraient avoir, sur certains points ou questions soulevées, un avis différent de celui du président et qu'il souhaite que Lucile le Borgne soit secrétaire générale adjointe et membre du bureau.

Philippe Sambourg précise que si Lucile Le Borgne était secrétaire adjointe et membre du bureau, cela permettrait aussi une transmission plus efficace des connaissances.

Franck Narce intervient pour dire qu'il partage cet avis.

Thierry Mandin intervient pour dire qu'il ne partage pas ces avis et précise qu'il appartient au président de choisir les personnes avec qui il veut travailler et c'est normal qu'il ne s'entoure pas de personnes qui seraient ou pourraient être en désaccord avec lui.

Thierry Mandin demande : quel est le nombre de réunions « physiques » annuelles du comité directeur et du bureau ? Dan Mortreux répond qu'il est prévu 2 réunions annuelles du comité directeur et qu'il n'est pas prévu de réunion du bureau.

Alain Nouette demande : à quoi sert le bureau du comité rink hockey ? Dan Mortreux répond que le bureau sert à gérer les affaires courantes ou problèmes à résoudre au quotidien, car il ne souhaite pas que cela lui revienne.

Lucile Le Borgne intervient en précisant, qu'à sa connaissance, il n'y a pas eu lors du dernier mandat de désaccord entre elle et Dan Mortreux sur des problèmes concernant le rink hockey, à part la discussion sur la demande de Dan Mortreux d'augmentation de la durée de travail de Sylvie Delgado, où en tant qu'administrateur fédéral elle a précisé que la durée de travail des salariés fédéraux est du ressort du BE de la FFRS et que, pour elle, cette demande devait être argumentée par une fiche de poste détaillée.

Dan Mortreux répond que le désaccord n'est pas sur le point ci-dessus, mais sur une divergence politique entre lui et Lucile, sur les projets de réorganisation de la Fédération qu'il estime être défavorables au développement du rink hockey et à son autonomie.

II – Principes de fonctionnement du comité directeur.

Dan Mortreux précise le fonctionnement des commissions et du bureau.

- Les commissions travaillent en interne par échanges de mail ou téléphoniques, mais **seul le président de la commission**
 - est autorisé à communiquer sur les travaux de sa commission
 - et il doit fournir au comité directeur un rapport d'activité de sa commission tous les 2 mois.

Franck Narce intervient en précisant qu'il était amené à communiquer sur les compétitions jeunes et demande s'il pourra continuer à le faire. La réponse est positive. Il en sera de même pour Lucile Le Borgne sur la gestion des compétitions féminines en cours.

- Le bureau travaille par échanges de mail ou par téléphone et devra se réunir au moins tous les 3 mois pour un échange par Skype. Les réunions physiques sont très exceptionnelles.
- Les réunions physiques des commissions et du bureau doivent rester exceptionnelles, pour une question de budget, sauf pour la CNA où il est prévu 2 réunions physiques par an et bien sûr pour la commission de discipline, le président de celle-ci devant informer le président et le trésorier de la date et du lieu avant de faire une convocation.
- Il demande aussi à tous les élus de se créer un compte Skype et de le communiquer.

III – Organigramme du comité directeur.

Dan Mortreux reprecise sa proposition d'organigramme du comité directeur.

Diana Savreux propose que tous les présidents de commissions soient membres du BE, cela est adopté.

Dan Mortreux demande que les commissions développement et formation soient regroupées en une seule commission, cela est adopté

Philippe Sambourg demande que l'on vote sur la proposition d'organigramme de Dan Mortreux, point par point. Cela est adopté.

Lucile le Borgne demande, si les votes vont se faire à bulletin secret, comme prévu au règlement ou se faire à main levée. L'ensemble des membres propose que ces votes aient lieu à main levée.

Dan Mortreux propose l'organigramme et les missions et tâches suivantes.

1. Missions et tâches du Président :

- Il est le garant de la politique définie par le Comité et des engagements financiers
- Il assure les relations internationales (Compétitions, congrès, règlements, arbitrages, etc.)
- Avec la DTN il définit et met en pratique le projet sportif pour l'olympiade.

2. Trésorier Général : Thierry Mandin et trésorier adjoint : Michel Voltzenlugel. Proposition adoptée à l'unanimité.

Missions et tâches :

Avec le Président, le trésorier établit le budget prévisionnel nécessaire au bon fonctionnement du comité et à la mise en œuvre des actions de celui-ci. Il rédige aussi le bilan financier avec la collaboration de la secrétaire comptable. Il soumet les choix financiers à faire au bureau, au Conseil Directeur et devant l'assemblée générale.

Une fois les décisions prises, il conduit le budget.

Il est garant de la gestion comptable du Comité, en relation avec le trésorier de la FFRS

Il effectue les opérations de dépenses définies sous la responsabilité du président du Comité et se préoccupe des rentrées financières. Il fait appliquer les procédures financières fédérales et vérifie la conformité des dépenses des équipes de France définies par la Convention d'Objectifs.

Il présente périodiquement au bureau et/ou au Conseil d'administration la situation financière.

Il soumet le livre des comptes et pièces aux vérificateurs aux comptes (expert-comptable et commissaire aux comptes de la fédération) avant toute Assemblée Générale.

3. Secrétaire Général : Didier Laroche. Proposition adoptée à l'unanimité.

Missions et tâches :

- Mettre en œuvre et coordonner le projet du comité pour l'olympiade.
- Assurer et coordonner les tâches administratives et évaluer les actions mises en place.
- Animer les commissions.

Des élus demandent que Lucile Le Borgne soit proposée au poste de **Secrétaire Générale adjointe**.

Proposition adoptée (avec 1 voix contre et 2 absentions).

4. Commission de discipline.

Président : Philippe Sambourg, membres : Michel Voltzenlugel, Jean Luc Bedouet, Marie Françoise Cotten, Daniel Charollais, Christian Rougier, Patrick Vezien. Cette composition est adoptée à l'unanimité et devra être validée par le CA de la FFRS du 26 janvier pour être opérationnelle.

Missions et tâches :

- son fonctionnement doit permettre des réponses rapides aux situations urgentes.
- Elle prévoit 5 réunions par saison sans exclure des réunions exceptionnelles.
- Elle recherche un fonctionnement économique et se réunit, de préférence, sur des sites faciles d'accès pour ses membres et pour les licenciés convoqués.
- Elle se donne les moyens de diffuser rapidement les attendus tout en respectant les protocoles disciplinaires.

A ce propos, Lucile Le Borgne rappelle que le comité directeur peut aussi proposer au CA de la FFRS une personne pour chacune des commissions : commission d'appel fédérale, commission 1^{ère} instance « dopage » et commission d'appel « dopage ». R. Bellon s'est porté candidat, mais le Comité Directeur décide de lancer un appel à candidature.

5. Commission développement et formation.

Président : Alain Nouette, membres : Jean François Malard, Thierry Mandin, Flora Michoud-Godard, Sébastien Balutaud, Michel Debrouver. Composition adoptée à l'unanimité.

Missions et tâches :

Objectif : 6 000 licenciés et 100 clubs en 2014/2015

Utiliser les outils existants et en apporter d'autres pour :

- Fidéliser nos licenciés (formation de cadres, d'ADR, pratiques nouvelles comme le rink pour tous, etc.)
- Accueillir de nouveaux licenciés (campagnes de recrutement, stratégie de développement dans les clubs pratiquant d'autres disciplines, retour d'anciens licenciés sur le rink loisir)
- Collaboration des clubs élites (parrainage – soutien équipes de France, etc.)
- BEF2 obligatoire à moyen terme pour encadrer en Elite
- Aide administrative aux clubs en collaboration avec la Fédération
- Provoquer un dialogue plus étroit avec les clubs pour adapter nos interventions

6. Commission Sportive.

Président : Claude Goudy, membres : Lucile Le Borgne, Franck Narce, Jean Luc Bedouet, Flora Michoud-Godard, Diana Savreux. Composition adoptée à l'unanimité.

Missions et tâches :

- Organisation des championnats en France (jeunes, régions, féminines, coupe de France, final four, all stars game)
- Calendriers, reports,
- Résultats, organisation de leur récolte, contrôle des protocoles
- Gestion des cartons rouges
- Gestion des imprévus
- Organisation rink pour tous
- Gestion des licences, des mutations, prêts de joueurs, etc.
- Gestion du site module résultats.
- Evolution des règlements
- Le haut niveau

7. Commission communication et marketing.

Président : Michel Debrouver, membres : Diana Savreux, Sébastien Balutaud, Flora Michoud-Godard, Cindy Laurent. Composition adoptée à l'unanimité.

Missions et tâches :

- Elaborer un plan de communication s'échelonnant sur les quatre années à venir
 - Le diagnostic : où en est la communication de notre comité ?
 - Les objectifs : qu'attendons-nous de notre communication ?
 - Les cibles et le message : à qui voulons nous parler et de quoi ?
 - Les axes créatifs : comment le dire pour faire agir ?
 - Les outils : quel dispositif sera le plus pertinent ?
 - Le planning : comment communiquer au bon moment ?
 - Le budget : quel budget et comment l'évaluer ?
- Elaborer un plan marketing :
 - Faire une analyse de la situation
 - Quelles sont nos forces et nos faiblesses ?
 - Quelles sont les opportunités qui se présentent ?
 - Quelles sont les menaces ?
 - Quelles cibles pouvons-nous atteindre ?
 - Pouvons-nous répondre à une demande ?
 - Comment motiver nos cibles à nous faire confiance ?
 - Établir des objectifs de marketing clairs et étaler sur le temps
 - Établir notre stratégie de marketing
 - Quels moyens de faire connaître nos atouts ?
 - Quels outils ?
 - Etablir un budget
- Création d'événementiels

Un 1^{er} contact a été pris avec Rémi COLLAT (étudiant en 1^{ère} année Master of Business in Sport – AMOS Business School – LILLE-PARIS), qui dans le cadre de ses études, doit monter un projet pour la création d'un événement dans le domaine du sport. Avec 4 co-équipiers, il travaillerait à l'élaboration d'un plan d'organisation du « final 4 » de la coupe de France en 2014 à Paris. Dan Mortreux reprendra contact avec lui très rapidement.

8. Commission nationale des arbitres de rink hockey (CNA).

Président : Jean Luc Bedouet, membres : Jean Guédon, Philippe Aubre, Xavier Bleuzen, Patrick Vézien, Marie-Joseph Garro

Missions et tâches :

- 4 sous commissions :
 - Commission des désignations, désistements dans le respect des procédures financières, composée de X Bleuzen, JL Bedouet, P Vezien, MJ Garro
 - Commission supervision, composée de P Aubre, J Guédon, P Vézien, MJ Garro
 - Commission classification, composée de P Aubre, J Guédon, JL Bedouet
 - Commission formation initiale et formation continue, composée de P Aubre, J Guédon, X Bleuzen
- La CNA assure aussi :
 - le contrôle des quotas d'arbitres et d'arbitrages
 - l'évolution des règlements et des règles du jeu
 - la saisie des cartes d'arbitres pour la saison en cours sur le site des licences de la FFRS

9. Composition du Bureau du comité rink hockey.

Dan Mortreux propose la composition suivante : Dan Mortreux, Didier Laroche, Thierry Mandin, Alain Nouette, Claude Goudy, Jean Luc Bedouet, Michel Debrouver, Philippe Sambourg.

Xavier Bleuzen, Diana Savreux, Jean François Malard et Philippe Sambourg font une 2^{ème} proposition : ajout de la secrétaire générale adjointe et du trésorier adjoint dans la composition du bureau.

Dan Mortreux y est opposé et un vote a lieu sur ces 2 propositions.

Pour la proposition 1 : 7 voix, Pour la proposition 2 : 6 voix, Abstention : 1 voix.

La 1^{ère} proposition est donc adoptée.

Michel Debrouver précise qu'il s'est abstenu sur la proposition de l'ajout de la secrétaire générale adjointe au bureau du comité rink hockey car il ne peut aller à l'encontre de la proposition faite par Dan Mortreux, ce dernier ayant eu la volonté de l'intégrer au comité directeur, mais il ne peut pas non plus se positionner contre Lucile Le Borgne compte tenu des compétences et des qualités que celle-ci possède.

IV – Intervention du DTN, Hervé Lallement.

Hervé Lallement précise qu'il a demandé à tous les présidents des comités sportifs de la fédération de pouvoir intervenir lors de la première réunion de leur comité directeur pour définir et préciser avec eux la politique fédérale pour l'olympiade.

Politique qu'il doit présenter très prochainement au Ministère chargé des sports. Que cette politique doit tenir compte du fait de la baisse des subventions du ministère, annoncée à minimum 15 % au cours des 3 années à venir, soit environ 5 à 7 % chaque année. Il estime que, pour chaque comité, cela se traduira par environ 40 000 € de moins dans 3 ans. Et même si une augmentation du tarif des licences a été adoptée en AG, cette augmentation est très insuffisante car elle couvre à peine 1/3 de la baisse des subventions.

Il rappelle les trois missions principales des cadres d'Etat : la pratique du sport dans les clubs, la formation dans les clubs, les équipes de France et le haut niveau.

Il précise qu'il a organisé, dans chaque discipline, une réunion à ce sujet avec les cadres techniques. En ce qui concerne le rink hockey, aucun projet cohérent n'est sorti de cette réunion. En résumé, la totalité des moyens financiers suffisent à peine pour le seul financement des équipes de France. Cela entraîne un désengagement total des autres secteurs d'activités tels que détection, formation et développement.

Dans ce cas de figure, les questions posées par le DTN à son équipe ont été les suivantes :

- jouons-nous vraiment notre mission de CTS ? Qu'en est-il de notre mission de service public ?
- quelle charge de travail pour 4 agents si on se limite à la seule préparation des équipes nationales soit en moyenne 4 stages par collectif + une compétition CE ou CM

Alain NOUETTE s'étonne que le DTN demande à ses cadres de lui proposer des pistes de travail plutôt que de leur imposer.

L'un des rôles de la DTN est d'être force de proposition en matière de politique sportive. N'ayant pu tenir ce rôle, le DTN a souhaité être honnête avec les élus et présenter les difficultés qu'il rencontre. Avant de reprendre un rôle plus directif, il a justement souhaité rencontrer les nouveaux élus afin de prendre connaissance de leurs priorités en matière de politique sportive. Il précise qu'une des commandes passées à la DTN est l'obtention de résultats sportifs et qu'en la matière la copie 2012 rendue est plutôt « propre ». Alors pourquoi changer ?

Pour autant, il reviendra auprès de l'équipe technique cette fois avec un plan d'actions qu'il aura défini et validé auprès du Président du CRH

Puis il développe chacune des missions des cadres techniques d'Etat.

1. La pratique du sport dans les clubs et/ou régions.

Il est important de définir les clubs cibles et les critères correspondants. Un cadre d'Etat ne pouvant être affecté par région, comme par exemple Dan Mortreux avait pu l'être il y a quelques années en Rhône Alpes/Auvergne, et l'efficacité (rapport coût et moyens mis en œuvre/résultat obtenu, nombre de personnes touchées ou qui ont atteint l'objectif fixé) de ce type d'action est très faible.

3 niveaux de pratique du sport semblent se dégager :

- l'accès à la pratique, à la compétition « de loisir »
- l'accès à la compétition
- l'accès au haut niveau

2. La formation dans les clubs et/ou régions.

Diverses formations sont proposées, animateur, coach, initiateur, entraîneur, avec le BEF et récemment CQP, mais sans succès, peu ou pas de candidatures au BEF depuis 2 ans, 1 seule candidature au CQP.

Quelques pistes :

- montages vidéos et/ou powerpoint pour des formations à distance ?
- comment faire pour que le projet et/ou la demande de formation « parte » des clubs, voire des régions ? Comment y répondre ? Club par club ? Par groupe de clubs voisins ? Par région ? Pour 1 ou 2 candidats ?
- Faut-il déplacer les cadres techniques pour assurer la formation de futurs inscrits au BEF directement dans les régions et même dans les clubs s'il le faut ? Sur des horaires et jours adaptés aux inscrits (même sur des week-ends) ? Dans ce cas, les frais de déplacement seraient-ils à la charge du club/région demandeur ?

3. Les équipes de France et le haut niveau.

Quelques pistes :

- L'idée de la création d'un pôle U20 rink hockey est abandonnée, car les clubs n'y enverront pas leurs meilleurs joueurs.
- Réduire le nombre de stages par collectif ? Dans ce cas, peut-on prétendre faire du haut niveau ?
- Réduire le nombre de collectifs engagés dans des compétitions internationales ? Un seul collectif femmes ?

- La participation au mondial A en 2013 en Angola, même si elle aura un coût élevé, semble incontournable du fait de l'organisation du mondial en France en 2015. Il est difficilement concevable d'organiser en prenant le risque de descendre dans le groupe B et de ne pas pouvoir y remonter en 2015. Quels moyens met-on en œuvre pour que lors du mondial 2015 la France ne soit pas éliminée dès les qualifications et absente des phases finales ? Puiser dans les fonds de réserve du comité ?
- Ne pas engager les U20 en mondial quand il se déroule dans un autre continent et préférer, pour des raisons d'efficience, organiser une tournée en Europe ?

Le DTN précise qu'il devra discuter, dans les jours qui viennent, avec les cadres techniques et le président du comité, pour établir le projet de la politique sportive pour l'olympiade.

Quelques pistes de travail ont été avancées suite à l'intervention du DTN pour essayer « d'investir » dans la formation

1. Jean François Malard propose de mettre en place une offre « régulière » de détection et de formation dans les régions, il semblerait que la permanence de cette offre, 4 à 5 fois par saison et par région, pendant les périodes de vacances scolaires, pourrait permettre de changer les comportements des clubs. Cette offre pourrait être des stages régionaux avec, en journée un regroupement des meilleurs U15 et U17, en soirée des U20 et seniors, un colloque régional sur un thème défini pour chaque stage, voire des formations BEF.

Moyens à mettre en œuvre :

- humains « cadres », les cadres techniques d'Etat par rotation,
 - pédagogiques, définition des contenus et méthodes
 - financiers, répartition des coûts entre le comité rink hockey FFRS et les ligues
 - humains « stagiaires », mobilisation des clubs et des ligues
2. L'actualisation des documents existants, les méthodes de travail pour améliorer les capacités/la technique des « tirs », etc.
 3. Un bilan de chaque compétition internationale par l'entraîneur du collectif
 4. Faut-il élaborer des « directives de jeu » qui seraient imposées pour les compétitions jeunes (l'individuelle, la zone, etc.) ? Cela demandera une formation des entraîneurs et des arbitres qui pourront officier sur ces compétitions.
 5. Faut-il mettre en place une formation des entraîneurs des sélections régionales, au cours des stages définis en 1 ci-dessus, plus une formation de coach par des « débriefings » rapides, faits par les cadres techniques, avec les entraîneurs des 2 équipes, après chaque match, lors des championnats de France des régions ?

V – Présentation des travaux des commissions

1. Sous commission supervision de la CNA.

Philippe Aubre fait un point sur les supervisions via « dartfish ».

Thierry Cadet a assuré sa formation technique et celle de Jean Guédon pour qu'ils s'approprient le logiciel. 26 matches ont été supervisés ainsi depuis le début de la saison et ces « supervisions dartfish » sont en ligne et consultables par les 20 arbitres 5^{ème} degré.

Il note que peu de ces arbitres regardent les vidéos et commentaires audio qui y sont associés. Suite à un mail de rappel expédié à ces arbitres en début de cette semaine et il a noté 9 connexions cette semaine.

Il appartient aux arbitres 5^{ème} degré de se connecter chaque semaine pour lire les nouvelles vidéos de la semaine et sans rappel par mail à chaque fois qu'une mise en ligne est faite. Il précise aussi que dans certains cas, cette « supervision dartfish » est accompagnée par un appel et une discussion téléphonique avec l'arbitre concerné.

Il estime que pour la supervision d'un match au moyen de Dartfish, réalisation des extraits et commentaires audio, il faut compter environ 3h par match. Il déplore qu'ils ne soient que 2 superviseurs à faire ce travail et lance un appel à volontaires, il précise qu'il n'est pas nécessaire d'avoir été arbitre pour effectuer ce travail. Alain Nouette s'est porté volontaire pour être « superviseur dartfish ».

Points positifs à signaler : suite à ces supervisions 3 arbitres ont « rectifié » leur comportement ou façon d'arbitrer.

Points à améliorer : il souhaite que pour les désignations qui restent, quelques arbitres 4^{ème} degré soient désignés avec des arbitres 5^{ème} degré sur des matches concernant la N1, car c'est un moyen de les voir à l'œuvre, les matches de N2 n'étant pas en ligne sur « FFRoller TV dartfish ».

Il signale 2 clubs pour lesquels les vidéos des matchs ne sont pas exploitables, Gleizé et Cestas. Il a été décidé qu'un courrier serait adressé au club de Gleizé pour lui demander d'améliorer la prise de vue en plaçant la caméra à un autre endroit et qu'un autre serait adressé au club de Cestas, où le problème serait un éclairage insuffisant, pour que ce club puisse se rapprocher de sa mairie pour faire améliorer l'éclairage.

Il a souhaité aussi qu'une circulaire soit expédiée à tous les clubs de N1, leur demandant de faire un zoom sur le tableau de chronométrage, et si celui-ci n'affiche pas les fautes d'équipe sur le tableau qui les affiche, à chaque but ou interruption de jeu pour que les « superviseurs dartfish » puissent avoir des repères sur l'évolution du score, mais aussi sur l'évolution des fautes d'équipe. Ce souhait a été pris en compte.

Dan Mortreux se charge de rédiger et d'expédier ces courriers aux clubs de Gleizé, Cestas et la circulaire aux clubs de N1.

Autre évolution souhaitée par les « superviseurs dartfish » : une compilation par thème des extraits vidéo et audio des supervisions. Question : qui pourrait se charger de ce travail ? Un cadre technique ? Un membre de la commission communication ?

Philippe Aubre a précisé qu'il prenait du plaisir à effectuer ce travail de « superviseur dartfish ». Il a aussi été précisé que des « supervisions physiques » pouvaient toujours être réalisées, surtout quand elles n'occasionnent pas ou peu de frais de déplacement.

2. Commission communication et marketing.

Michel Debrouver a remis aux présents un document de travail. Faute de temps, il n'a pu être étudié.

Il est joint en annexe.

3. Commission développement formation.

Alain Nouette a présenté très rapidement un powerpoint sur les projets de travail de cette commission. Faute de temps, il n'a pu être étudié.

Il est joint en annexe.

4. CNA.

Jean Luc Bédouet a présenté très rapidement un bilan des arbitrages effectués depuis le début de la saison. Faute de temps, il n'a pu être étudié. Mais il sera expédié aux clubs rapidement pour les informer et avertir certains d'entre eux que leur « caution arbitrage » risque d'être encaissée à la fin de saison, sauf changement de fonctionnement de leur part. Il est joint en annexe

Il a aussi soulevé les problèmes liés aux divers quotas. D'une part, quotas des clubs de N1, N2 et N3 en nombre d'arbitrages et d'arbitres décomptés et, d'autre part, quotas individuels des arbitres pour conserver leur 3^{ème} degré. Il souhaite qu'un travail en profondeur soit effectué sur ces quotas.

Autres points abordés et qui seront à travailler par la CNA et les trésoriers :

- modification des modalités de remboursement des frais de déplacement des arbitres, pour éviter des demandes répétitives de « dérogation ». Piste de travail envisagée : un forfait par tranche kilométrique.
- modulation du montant de l'indemnité d'arbitrage en fonction de l'éloignement de l'arbitre désigné. Cette piste imposera que les clubs versent au CRH/FFRS, en début de saison ou en 2 ou 3 versements, les montants des indemnités d'arbitrage qu'ils auraient dû payer directement aux arbitres et que ce soit le CRH/FFRS qui gère le paiement de ces indemnités avec le remboursement des frais de déplacement des arbitres.

5. Commission sportive.

Franck Narce fait un point sur les compétitions jeunes. Il informe qu'il est difficile d'avoir des renseignements de la ligue d'Aquitaine et il faut relancer plusieurs fois pour avoir les renseignements demandés. Il précise que les engagements de la région Aquitaine en championnat de France des régions ont été pris en compte même s'ils sont arrivés hors délais. Thierry Mandin donne les coordonnées du président du CRH de la ligue d'Aquitaine.

Après consultation de ses membres, la commission a établi le tableau donnant le nombre d'équipes par région qualifiées en demi-finales nationales des championnats de France des clubs. Il sera transmis très rapidement.

Concernant l'organisation du match « All star » à Lyon, il faut attendre encore un peu pour savoir si cela est possible, le problème de la piste et de la balustrade n'étant pas résolu, mais cela paraît compromis.

Les délégués pour les championnats de France des régions seront : Michel Debrouver en U20 à Gleizé, Lucile Le Borgne en U17 à Vaulx, Claude Goudy et Didier Laroche seront sollicités pour les U15 à Lyon.

Lucile Le Borgne fait un point sur les championnats de France des ligues – Féminines. A ce jour, sont engagés : Rhône Alpes, Bretagne et Ile de France dans les 3 catégories U15, U17 et U20 ; Nord Pas de Calais en U17 et sont en attente de confirmation une équipe U15 en Pays de Loire, Aquitaine et Nord PC.

Cette compétition concernera cette année les U20, catégorie absente les 2 dernières années. A la demande des ligues, elle se déroulera sur un seul site et des pré-plannings prévisionnels ont déjà été expédiés aux ligues pour qu'elles puissent confirmer leurs engagements « en connaissance de cause ».

VI – Adoption du PV du CD des 23 et 24 juin.

Faute de temps, l'adoption du projet de ce PV n'a pas été discutée, ni votée « formellement ». Pour qu'il puisse quand même être publié sur le site internet, et vu qu'il y a des nouveaux élus qui ne peuvent se prononcer, Lucile Le Borgne propose, « à la fin » de la réunion, un consensus sur le point 16.2. qui restait à discuter : le supprimer du PV qui sera publié. Dan Mortreux est d'accord avec cette proposition. Les élus du dernier mandat seront consultés par mail.

VII – Clôture de la réunion.

Dan Mortreux clôt la réunion vers 17h10.